

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 28 avril 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 30

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 22 avril 2025 s'est réuni le lundi 28 avril 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, MILHAC Michel, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de MILHAC Michel à DUBRANA Didier, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise, de BOULITEAU Bernard à GASSER Anne-Laure, de FIGUEIRA Muriel à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

E.13

Création du tarif de vente du livre de restitution de la résidence d'artiste de Maurine Larcher dans le cadre de l'exposition LES AMATEUR.ICES

En 2024 – 2025, le Musée municipal Albert Marzelles a développé un projet de résidence d'artiste en partenariat avec l'association Pollen.

Le musée a accueilli en résidence, l'artiste Maurine Larcher qui a pu rencontrer, croquer et travailler sur les publics des structures culturelles marmandaises et qui proposera aux visiteurs une exposition de ses œuvres au musée du 31 mai au 27 septembre 2025.

Cette résidence donne également naissance à une édition conçue au cours de celle-ci. Cet ouvrage présente les créations de Maurine Larcher autour des publics fréquentant les structures culturelles marmandaises.

Aussi, est proposé que cet ouvrage soit mis à la vente au tarif de 10 euros,

**Le Conseil Municipal
 après en avoir délibéré :**

Décide de créer un tarif pour la vente de l'ouvrage de Maurine Larcher au prix de 10 €.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Votants : 30 - Abstentions : 00 - Exprimés : 30
Contre : 00 - Pour : 30 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme,
 Marmande le 28 avril 2025

Le secrétaire de séance
 Alain PASCAL

Le Maire de Marmande
 Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05.05.2025
 et de sa transmission au contrôle de légalité le 05.05.2025

Le Secrétaire de séance
 Alain PASCAL

Le Maire de Marmande
 Joël HOCQUELET

